

Le 6 décembre 2011

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
C.P. 001, Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Annie Gariépy**  
Avocate

8, du Village boisé  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J2W 1N1

Tél. : (450) 515-1859

Télec. : (450) 515-6606

C. élec. : [gariépy.annie@videotron.ca](mailto:gariépy.annie@videotron.ca)

**OBJET : Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012**  
**Interruption de l'intervention du RNCREQ – Délai dans le dépôt de ses conclusions**  
***Dossier : R-3777-2011***

---

Chère consœur,

Par la présente, le RNCREQ annonce son intention d'interrompre son intervention. Cependant, et ce, malgré tous les efforts qu'il est en mesure de déployer, il ne sera pas en mesure de produire ses conclusions, avaluées par son représentant, dans les délais prescrits.

Il demande donc à la Régie de lui permettre de déposer lesdites conclusions d'ici le 7 décembre 16h00. Le RNCREQ soumet que ce court délai ne cause pas de préjudice.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.



Me Annie Gariépy

c.c. Me Yves Fréchette (HQT)  
Philippe Bourke (RNCREQ)